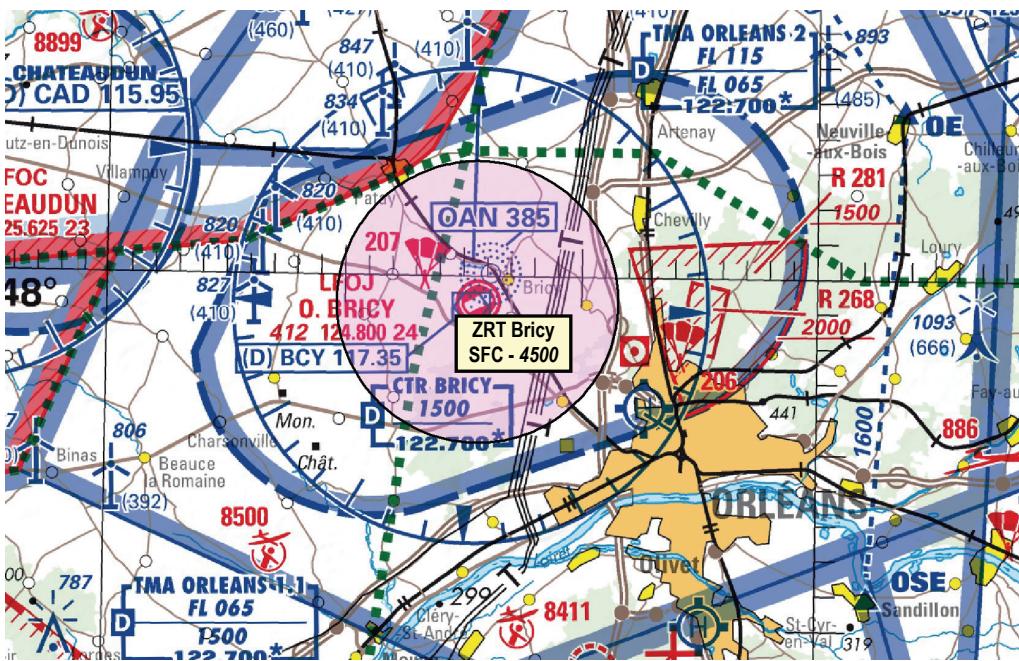


Objet : Création d'une zone réglementée temporaire (ZRT) sur l'aérodrome d'Orléans-Bricy

En vigueur : Du 26 novembre 2020 au 21 avril 2021

Lieu : FIR : Paris LFFF - AD : Orléans-Bricy LFOJ



Extrait carte 1/500 000 OACI édition 2020 IGN

ACTIVITÉ

Entrainement présentation tactique avions de transport (A400M)

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

Activable tous les jours : SR-SS

INFORMATION DES USAGERS

Activité réelle connue de :
Bricy APP : 122.700 MHz

GESTIONNAIRE

Bricy APP

STATUT

ZRT qui lorsqu'elle est active se substitue aux portions d'espaces aériens avec lesquels elle interfère.

SERVICES RENDUS

Information de vol et alerte par
Bricy TWR

CONDITIONS DE PENETRATION

CAM/CAG: Contournement obligatoire pendant l'activité réelle sauf pour :

- ♦ les aéronefs participant à l'entraînement et à la présentation,
- ♦ les aéronefs assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique, lorsque le contournement n'est pas compatible avec l'exécution de ces missions et après coordination auprès de BRICY APP 122.700 MHz

LIMITES LATERALES ET VERTICALES

Limites latérales :

Cercle de 4 Nm de rayon centré sur : 47°59'16"N - 001°45'38"E (ARP LFOJ)

Limites verticales :

SFC/4500ft AMSL

DISPOSITIONS COMPLÉMENTAIRES

Les activités suivantes sont suspendues pendant l'activation de la ZRT :

- ♦ Parachutage n° 207 Orléans Bricy AD
- ♦ Aéromodélisme n°8415 Orléans Bricy AD

ORGANISMES A CONTACTER

Escadron des Services de la Circulation Aérienne d'Orléans-Bricy - Téléphone : 02 38 42 66 45